



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2022

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

Étaient présents : MM. ANDRES Thomas, BUCHY Martial, CHAXEL Frédéric, EGIZII Marc, HOERR Thierry, HOF Jean-Claude, KLEIBER Jean-Georges, KOEBEL Jean-Claude, LOGEL Christian, QUENOUILLE Richard, WEISS Adrien

Mmes COLSON Caroline, HUMMEL Jeannine, KLIPFEL Aline, LOGEL Clothilde, MAURER Eliane, MOCHEL Sandy, MUCKENSTURM Christiane, REHAJEM Audrey, WOLF Carmen

Excusé (es) : Mmes FROMM Carmen (pouvoir à M. HOERR Thierry), GROSSE Sabine, PFISTER Anne-Marie (pouvoir à M. EGIZII Marc), M. PRINTZ Stéphane (pouvoir à M. WEISS Adrien)

Absents : MM. HEIDEIER Honoré, LOHMANN LASCH Florian, Mme SCHIMPF Fabienne

Secrétaire de séance : EGIZII Marc

Nombre de voix délibératives : 20+3

Le Conseil municipal s'est réuni en visioconférence afin de respecter les gestes barrières.

Il a été demandé au Conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour pour permettre de lancer la consultation de travaux de l'école maternelle avec accueil périscolaire (point n°19). Le Conseil municipal a accepté **à l'unanimité des voix** l'ajout de ce point.

1) **BUDGET 2022 : Affectations de résultats**

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** d'affecter les résultats cumulés provisoires comme suit :

Budget principal (Provisoire)

Résultat de fonctionnement N-1	
A-Résultat de l'exercice	+ 3 954 712.54€
C-Résultat à affecter	3 954 712.54€
D-Solde d'exécution d'investissement N-1	- 376 223.43€
D001 (besoin de financement)	- 376 223.43€
R001 (excédent de financement)	
Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne R002)	3 578 489.11€
Affectation en réserve (compte 1068)	376 223.43€

Budget régie de chaleur (Provisoire)

Résultat de fonctionnement N-1	
A-Résultat de l'exercice	+ 192 974.76€
C-Résultat à affecter	+ 192 974.76€
D-Solde d'exécution d'investissement N-1	- 38 995.14€
D001 (besoin de financement)	- 38 995.14€
R001 (excédent de financement)	
Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002)	153 979.62€
Affectation en réserve (compte 1068)	38 995.14€

Budget Transport scolaire (Provisoire)

Résultat de fonctionnement N-1	
A-Résultat de l'exercice	0€
C-Résultat à affecter	0€
Affectation au déficit de fonctionnement reporté (ligne 002)	0€

2) ANALYSE DE LA DETTE

Le Conseil municipal a pris connaissance de l'état de la dette de la Commune mais également de la régie de chaleur.

3) ETAT DU PERSONNEL

Le Conseil municipal a pris connaissance de l'état du personnel communal au 1^{er} janvier 2022.

4) VOTE DES SUBVENTIONS 2022

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité des voix d'attribuer les subventions communales comme suit :

- Subventions de fonctionnement : 62 849.97€
- Subventions d'investissement : 39 441.56€

5) FISCALITÉ 2022

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité des voix de valider une augmentation des taux de 1% et d'approuver ainsi les nouveaux taux des taxes foncières sur les propriétés bâties (27.87%) et non bâties (57.53%).

6) BUDGETS 2022

Le Conseil municipal, adopte à l'unanimité des voix les budgets suivants :

Le budget primitif principal 2022 :

Le fonctionnement :

Chapitre	Libellé	BUDGET 2022
	<u>Dépenses de fonctionnement</u>	
011	Charges à caractère général	1 780 991
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 131 975
014	Atténuation de produits	32 000
023	Virement à la section d'investissement	3 747 519
65	Autres charges de gestion courantes	519 429
66	Charges financières	38 000
67	Charges exceptionnelles	23 300
022	Dépenses imprévues	100 000
042	Dotations aux amortissements	181 250
		7 554 464€

<u>Recettes de fonctionnement</u>		
013	Atténuations de charges	5000
70	Produits de services	455 685
73	Impôts et taxes	2 473 300
74	Dotations, subventions et participations	827 710
75	Autres produits de gestion courante	138 963
77	Produits exceptionnels	70 182
042	opérations d'ordre	5135
		3 975 975
002	<i>Résultat reporté</i>	<i>3 578 489€</i>
		7 554 464€

L'investissement :

Dépenses	5 092 992€
Recettes	5 092 992€

a) Le budget primitif 2022 – transports scolaires

Fonctionnement :

Dépenses	10 000€
Recettes	10 000€

b) Le budget primitif 2022 – distribution de chaleur

Fonctionnement :

Dépenses	485 144.52€
Recettes	485 144.52€

Investissement :

Dépenses	211 479.66€
Recettes	211 479.66€

7) PLAN DE COUPES DE BOIS

Le Conseil municipal, après délibération, approuve **à l'unanimité des voix** en marge du budget primitif principal, le programme d'exploitation forestier ainsi que le programme des travaux patrimoniaux 2022 présentés par l'ONF.

8) SERVICE TECHNIQUE : Création d'un poste de technicien territorial

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré **à l'unanimité des voix**, le Conseil municipal a décidé de créer un emploi permanent dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux à temps complet à raison de 35/35^{ème}, de catégorie B au(x) grade(s) de technicien, technicien principal 2^{ème} classe ou technicien principal de 1^{ère} classe afin d'assurer la responsabilité du service technique communal.

9) SERVICE TECHNIQUE : Logement de fonction communal

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** de changer l'aliénation de l'immeuble situé au 14A rue du Bannholz à compter du 31 août 2022 et ainsi de ne plus le réserver à la personne en charge de la responsabilité du service technique communal mais comme logement d'urgence.
En outre, Monsieur le Maire fixera les nouvelles modalités d'exécution de la présente décision et résiliera les anciennes conventions et arrêtés.

10) CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE

Afin de palier à l'absence d'un adjoint technique qui a fait une demande de mise en disponibilité d'un an à compter du 1^{er} avril 2022, il est nécessaire de recruter un nouvel agent le temps de son absence.

Il est décidé d'ouvrir tous les postes d'adjoint technique, adjoint technique principal 1^{ère} et 2^{ème} classe et de les refermer en fonction de l'embauche effectuée,

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** de permettre à Monsieur le Maire de lancer un recrutement et de signer le contrat de l'agent engagé.

11) VENTE D'UN TERRAIN AVEC BUNKER A M. GLASSEN SEBASTIEN

Considérant qu'il souhaiterait valoriser le bunker en le réhabilitant car il est passionné d'histoire et envisagerait d'y faire par la suite des expositions sur la période 39-45

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** de permettre à Monsieur le Maire d'acter cette vente à 1'€ symbolique auprès de Maître SCHORP à Hatten et de signer tout document en lien avec ce projet.

12) RENOUELEMENT DES ASSOCIATIONS FONCIERES

Après délibération **à l'unanimité des voix**, le Conseil municipal désigne :

Association d'Oberbetschdorf :

Les membres titulaires :

- Messieurs EBERT Alfred, FOELL Ludovic, NIESS Gilbert

Les membres suppléants :

- Messieurs DANGLER Dany et GERWIG Georges

Association de Niederbetschdorf :

Les membres titulaires :

- Messieurs GOEHRY Charles, MARZOLF Werner, BURCKBUCHLER René

Les membres suppléants :

- Messieurs WOLFF Marc et DENNLER Alfred

Association de Kuhlendorf :

Les membres titulaires :

- Messieurs LINGER Georges, GOETZMANN Rémy, FEY Luc

Les membres suppléants :

- Madame GOETZMANN Clarisse et Monsieur KLEIBER Armand

Association de Schwabwiller et Reimerswiller :

Les membres titulaires :

- Messieurs HAAS Armand, HAAS Christophe, RINCKERT René, STOETZEL Gilbert

Les membres suppléants :

- Messieurs MOSSER Fabien, BIECHEL Jean-Marc

13) ACHAT D'UN COMPTOIR-BAR POUR LE FUTUR RESTAURANT

Considérant la volonté de la Commune d'acquérir un comptoir-bar d'occasion pour habiller le futur restaurant situé au 39 Grand'Rue.

Considérant qu'il est proposé de l'acheter au prix de 4000€ à charge de la Commune de la transporter et de réhabiliter,

Le Conseil municipal **à l'unanimité des voix** décide de valider cet achat.

14) CONTROLE TECHNIQUE ET SPS POUR LES TRAVAUX DU FUTUR RESTAURANT

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** de valider les offres de l'entreprise DEKRA et de permettre à Monsieur le Maire de signer tout document s'y rapportant.

15) VENTE DE TERRAIN AU LOTISSEMENT SANDMATT

Le lot n°3 est vendu **à l'unanimité des voix** du Conseil municipal.

16) DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA PLANTATION ET LA REGENERATION DE PARCELLES DE FORET

Considérant que L'ONF a lancé une nouvelle aide : pour replanter et régénérer 3.52 hectares de forêt de BETSCHDORF, cela coûtera 42 920€ HT

Considérant que ces travaux pourraient être subventionnés à hauteur de 65% soit 27 898€ HT au titre d'une aide pour un reste à charge de la Commune de 15 022€ HT,

Le Conseil municipal **à l'unanimité des voix** décide de valider la demande d'aide pour réaliser les futurs travaux et lancer cette demande de subvention auprès des services compétents. En outre, il autorise M. Le Maire à signer tout document s'y référant.

17) RENOUELEMENT DE LA MISE A DISPOSITION DE LA LICENCE IV

Le Conseil municipal, après délibération **à l'unanimité des voix**

- Décide de renouveler la mise à disposition gracieuse de la licence IV aux gérants de la Perle Bleue et ce pendant 6 mois à compter du 1^{er} janvier 2022.

18) REFORME DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Un débat s'est tenu lors de la séance de Conseil municipal en date du 31 janvier 2022.

19) LANCEMENT DE LA CONSULTATION POUR LES TRAVAUX DE L'ECOLE MATERNELLE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** de valider le lancement d'une consultation pour travaux auprès d'entreprises pour la construction de la future école maternelle avec accueil périscolaire sur BETSCHDORF,

Affiché du 8 février au 8 mars 2022



Adrien WEISS
Maire